

Le 7 août 2017

MISE EN APPLICATION

AUDIENCES

Pour la semaine du 7 au 11 août

Aucune audience prévue cette semaine

AVIS

- Valeurs Mobilières Hampton Ltée. : [Acceptation du règlement](#)
- Moon, Comeau, Torch : [Acceptation du règlement](#)
- Alberto (Bob) Tassone : [Ajournement](#)
- Yousef Hashmi : [Acceptation du règlement](#)
- Richard Dykeman : [Audience de règlement](#)
- Russell Waddington : [Acceptation du règlement](#)
- Melissa Prusky : [Acceptation du règlement](#)

RESSOURCES À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

Des questions ou des plaintes?
Il suffit d'appeler au numéro sans frais
1 877 442-4322.

- [Brochures de l'OCRCVM à l'intention des investisseurs](#)
- [Déposer une plainte : un guide de l'OCRCVM](#)
- Liste des [sociétés](#) et des [marchés](#) réglementés par l'OCRCVM

Restez branché et abonnez-vous à notre service **ePublications** pour obtenir des alertes personnalisées des nouveaux avis, communiqués, discours et politiques, qui vous parviendront directement dans votre compte de courriel.

Nouveaux avis

[Conventions de garde - 31 juillet, 2017](#)

[Retrait du Projet de dispositions visant l'exécution et la déclaration de certaines transactions hors marché](#)

[Note d'orientation sur la date de règlement normal à utiliser pour certaines opérations de couverture de change](#)

[Date de règlement normal à utiliser pour certaines opérations de couverture de change](#)

Dépliants

L'OCRCVM publie trois dépliants à l'intention des investisseurs, offerts en français et en anglais :

[Comment l'OCRCVM protège les investisseurs](#)*

Ce dépliant contient des renseignements utiles qui aideront les investisseurs à comprendre les avantages et la protection dont ils bénéficient en investissant par l'entremise d'un conseiller et d'une sociétés réglementés par l'OCRCVM.

*Depuis le 1^{er} janvier 2017, les courtiers membres doivent remettre ce dépliant, sous forme imprimée ou électronique, à tous les nouveaux clients de détail lors de l'ouverture d'un compte et aux clients de détail actuels qui en font la demande.

[Guide de l'investisseur sur le dépôt d'une plainte](#)

Ce dépliant fournit des renseignements sur le processus de dépôt d'une plainte auprès de l'OCRCVM et auprès d'une société réglementée par l'OCRCVM, et décrit les différents recours qui sont offerts pour obtenir réparation.

[Ouvrir un compte personnel](#)

Ce dépliant donne de l'information détaillée aux investisseurs sur les documents et les renseignements personnels qu'ils doivent fournir à une société au cours du processus d'ouverture d'un compte. [Pour en commander des exemplaires...](#)



Suivez l'OCRCVM sur les médias sociaux

RÉGLEMENTÉE PAR

OCRCVM

Organisme canadien de
réglementation du commerce
des valeurs mobilières

www.ocrcvm.ca

AUTOCOLLANTS DE L'OCRCVM À DEUX CÔTÉS POUR LES COURTIER MEMBRES

Nous avons produit des autocollants à deux côtés pour les courtiers membres, afin de promouvoir leur qualité de membre de l'OCRCVM. Parfaits pour les portes ou les fenêtres de bureau, ces autocollants sont offerts en versions bilingue et française.

Pour commander vos autocollants gratuits, veuillez communiquer avec les Affaires publiques, à publicaffairs@iiroc.ca.

REGULATED BY / RÉGLEMENTÉE PAR

IIROC OCRCVM

Investment Industry
Regulatory Organization
of Canada

www.iiroc.ca

www.ocrcvm.ca